

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : Mairie de SAINT-AGNAN-EN-MORVAN

<u>Date de Convocation</u> : 13/04/2026	<u>Membres</u> : En Exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8
<p>Le vingt-deux avril deux mille vingt-six,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Christophe NORMIER.</p> <p>Etaient présents : Christophe Normier, Delphine Blaisot, Bernard Jeunet, Magalie Puech, Flavien Loison, Manon Celis, Jérémy Gindrey, Baudouin de Jouffroy Gonsans.</p> <p>Absent : Virginie Bouteiller-Ganet.</p> <p>Sécretaire de séance : Flavien LOISON.</p>	

Objet : VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2026

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le Conseil Municipal propose de ne pas augmenter les taux cette année.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de fixer les taux comme suit.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

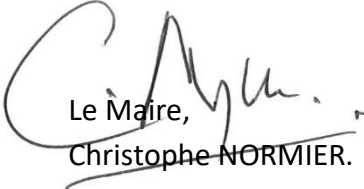
➤ **DÉCIDE de fixer les taux communaux pour 2026 comme suit :**

- Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	=	28.61 %
- Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	=	30.99 %
- Taxe d'habitation (TH)	=	9.99 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	=	12.71 %

➤ **CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cette délibération et l'état 1259 aux services préfectoraux et des deux documents à la Direction Départementale des finances publiques**

Acte rendu exécutoire après dépôt
En sous-préfecture Château-Chinon le 27/04/2026
Et publication ou notification du 27/04/2026




Le Maire,
Christophe NORMIER.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : Mairie de SAINT-AGNAN-EN-MORVAN

<u>Date de Convocation</u> : 13/04/2026	<u>Membres</u> : En Exercice : 9 Présents : 8 Votants : 7
<p>Le vingt-deux avril deux mille vingt-six,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Christophe NORMIER.</p> <p>Etaient présents : Christophe Normier, Delphine Blaisot, Bernard Jeunet, Magalie Puech, Flavien Loison, Manon Celis, Jérémy Gindrey, Baudouin de Jouffroy Gonsans.</p> <p>Absent : Virginie Bouteiller-Ganet.</p> <p>Sécretaire de séance : Flavien LOISON.</p>	

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 – BUDGET COMMUNAL

Concernant l'approbation du compte de gestion par **Mr Alain ANDRIOT, Receveur,**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présence du Maire, Christophe NORMIER,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2025** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2025** :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2025**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

Considérant qu'aucune remarque n'est à formuler.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025**, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2025** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2025**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : **Néant**

Acte rendu exécutoire après dépôt

En sous-préfecture Château-Chinon le 27/04/2026

Et publication ou notification du 27/04/2026



Le Maire,
Christophe NORMIER.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : Mairie de SAINT-AGNAN-EN-MORVAN

<u>Date de Convocation :</u> 13/04/2026	<u>Membres :</u> En Exercice : 9	Présents : 8	Votants : 8
--	-------------------------------------	--------------	-------------

Le vingt-deux avril deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Christophe NORMIER.

Etaient présents : Christophe Normier, Delphine Blaisot, Bernard Jeunet, Magalie Puech, Flavien Loison, Manon Celis, Jérémy Gindrey, Baudouin de Jouffroy Gonsans.

Absent : Virginie Bouteiller-Ganet.

Sécrétaire de séance : Flavien LOISON.


Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE de voter le budget primitif 2026 de la commune :**
 - par chapitre pour la section de fonctionnement
 - par chapitre et des opérations pour la section d'investissement
- **ADPOTE le budget primitif 2026.**

Acte rendu exécutoire après dépôt
 En sous-préfecture Château-Chinon le 27/04/2026
 Et publication ou notification du 27/04/2026




 Le Maire,
 Christophe NORMIER.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : Mairie de SAINT-AGNAN-EN-MORVAN

<u>Date de Convocation :</u> 13/04/2026	<u>Membres :</u> En Exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8
<p>Le vingt-deux avril deux mille vingt-six,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Christophe NORMIER.</p> <p>Etaient présents : Christophe Normier, Delphine Blaisot, Bernard Jeunet, Magalie Puech, Flavien Loison, Manon Celis, Jérémy Gindrey, Baudouin de Jouffroy Gonsans.</p> <p>Absent : Virginie Bouteiller-Ganet.</p> <p>Sécretaire de séance : Flavien LOISON.</p>	


Objet : ATTRIBUTION D'UN BAIL DE CHASSE DU « BOIS DE LA CÔTE »

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du bail de chasse du « Bois de la Côte » au profit de Monsieur Jérémy GANET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le **dit bail de chasse**.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En sous-préfecture Château-Chinon le 27/04/2026
Et publication ou notification du 27/04/2026




Le Maire,
Christophe NORMIER.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : Mairie de SAINT-AGNAN-EN-MORVAN

<u>Date de Convocation :</u> 13/04/2026	<u>Membres :</u> En Exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8
--	--

Le vingt-deux avril deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Christophe NORMIER.

Etaient présents : Christophe Normier, Delphine Blaisot, Bernard Jeunet, Magalie Puech, Flavien Loison, Manon Celis, Jérémy Gindrey, Baudouin de Jouffroy Gonsans.

Absent : Virginie Bouteiller-Ganet.

Sécrétaire de séance : Flavien LOISON.

Objet : CONSTITUTION DE LA NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que suite aux élections municipales du 15 mars 2026, il est nécessaire de renouveler la Commission Communales des Impôts Directs composées du Maire ou de son adjoint et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Il est demandé au Conseil Municipal de proposer une liste de 24 noms à la Direction Générale des Finances Publiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **PROPOSE** la liste suivante :

1	M.	Jeunet	Bernard	03/10/1952	Les Blancs 71 Route de Quarré 58230 Saint Agnan en Morvan
2	M.	Gindrey	Jérémy	03/09/1984	Les Champs de Bornoux 2 Impasse des Caichots 58230 Saint Agnan en Morvan
3	MME	Doucet	Valérie	05/09/1968	Les Blancs 63 Route de Quarré 58230 Saint Agnan en Morvan
4	M.	De Jouffroy	Baudouin	27/09/1952	Le Bas Jarnois 25 Rue Bailly 58230 Saint Agnan en Morvan
5	M.	Lemée	Gilles	02/03/1961	Les Michaux 7 Route de la Pierre qui vire 58230 Saint Agnan en Morvan
6	MME	Poulet	Jocelyne	18/09/1961	Les Amands 22 Route de Quarré 58230 Saint Agnan en Morvan
7	MME	Costa	Annick	16/09/1951	Le Jarnoy 73 Route de la Roche 58230 Saint Agnan en Morvan
8	M.	Falconnet	François	31/05/1945	Les Amands 20 Route de Quarré 58230 Saint Agnan en Morvan
9	M.	Loison	Michel	08/03/1966	Les Pompons 16 Route du Moulin neuf 58230 Saint Agnan en Morvan
10	MME	Lyevre	Marie-José	13/08/1968	Les Ruez 11 Route des Brûlons 58230 Saint Agnan en Morvan
11	MME	Moreau	Magalie	02/12/1969	Les Gueniffets 54 Route de la Pierre qui vire 58230 Saint Agnan en Morvan
12	M.	Sarrado	Guy	18/12/1944	Le Jarnois 1 Chemin des Aiguerious
13	M.	Audroin	Régis	28/01/1971	Les Gueniffets 68 Route de la Pierre qui vire 58230 Saint Agnan en Morvan
14	M.	Auffray	Jean Claude	11/08/1957	Le Bourg 2 Route de Saint Brisson 58230 Saint Agnan en Morvan
15	MME	Bezard	Alba	10/09/1989	Le Jarnoy 102 Route de la Roche 58230 Saint Agnan en Morvan
16	MME	Cailliaux	Angélique	13/11/1979	Les Amands 33 Route de Quarré 58230 Saint Agnan en Morvan
17	MME	Mellini	Martine	20/09/1952	La Corderie 41 Route de la Roche 58230 Saint Agnan en Morvan
18	M.	Flecq	Georges	21/05/1947	Les Gros de ça 10 Chemin de la Chapelle 58230 Saint Agnan en Morvan
19	M.	Loison	Pierre	26/09/1989	Le Moulin Neuf 34 Rue du Moulin des Rates 58230 Saint Agnan en Morvan
20	M.	Louette	Lucien	18/03/1961	Les Blancs 69 Route de Quarré 58230 Saint Agnan en Morvan
21	MME	Martin	Charlotte	24/02/2000	Les Marins 40 Rue des Merlins 58230 Saint Agnan en Morvan
22	M.	Riolet	Christian	15/04/1955	Les Pompons 24 Route du Moulin Neuf 58230 Saint Agnan en Morvan
23	MME	Roumier	Lucile	26/01/1988	Les Gueniffets 53 Route de la Pierre qui vire 58230 Saint Agnan en Morvan
24	M.	Pelissier	Luc	21/03/1959	Les Michaux 3 Rue de la Goulerotte 58230 Saint Agnan en Morvan

Acte rendu exécutoire après dépôt
En sous-préfecture Château-Chinon le 27/04/2026
Et publication ou notification du 27/04/2026



Le Maire,
Christophe NORMIER.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : Mairie de SAINT-AGNAN-EN-MORVAN

<u>Date de Convocation :</u> 13/04/2026	<u>Membres :</u> En Exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8
<p>Le vingt-deux avril deux mille vingt-six,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Christophe NORMIER.</p> <p>Etaient présents : Christophe Normier, Delphine Blaisot, Bernard Jeunet, Magalie Puech, Flavien Loison, Manon Celis, Jérémy Gindrey, Baudouin de Jouffroy Gonsans.</p> <p>Absent : Virginie Bouteiller-Ganet.</p> <p>Sécretaire de séance : Flavien LOISON.</p>	

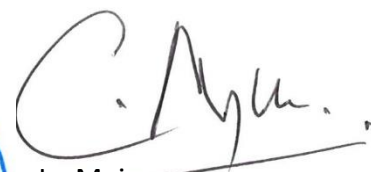
Objet : RECRUTEMENT D'UNE SECRÉTAIRE DE MAIRIE POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il est nécessaire de recruter au plus vite un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir un relai nécessaire suite à la perte de la personne en charge du secrétariat, celle-ci ayant quitté ses fonctions depuis les élections municipales de mars 2026, laissant la mairie et la nouvelle équipe sans compétence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à **procéder au recrutement et à signer les documents nécessaires.**

Acte rendu exécutoire après dépôt
En sous-préfecture Château-Chinon le 27/04/2026
Et publication ou notification du 27/04/2026




Le Maire,
Christophe NORMIER.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : Mairie de SAINT-AGNAN-EN-MORVAN

<u>Date de Convocation :</u> 13/04/2026	<u>Membres :</u> En Exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8
<p>Le vingt-deux avril deux mille vingt-six,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Christophe NORMIER.</p> <p>Etaient présents : Christophe Normier, Delphine Blaisot, Bernard Jeunet, Magalie Puech, Flavien Loison, Manon Celis, Jérémy Gindrey, Baudouin de Jouffroy Gonsans.</p> <p>Absent : Virginie Bouteiller-Ganet.</p> <p>Sécrétaire de séance : Flavien LOISON.</p>	


Objet : RECRUTEMENT D'UNE SECRÉTAIRE DE MAIRIE POUR REMPLACEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE DÉMISSIONNAIRE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire de recruter un adjoint administratif contractuel pour remplacer la secrétaire de Mairie démissionnaire à compter du 18 mai 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à **procéder au recrutement et à signer les documents nécessaires.**

Acte rendu exécutoire après dépôt
En sous-préfecture Château-Chinon le 27 /04/2026
Et publication ou notification du 27/04/2026




Le Maire,
Christophe NORMIER.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : Mairie de SAINT-AGNAN-EN-MORVAN

<u>Date de Convocation :</u> 13/04/2026	<u>Membres :</u> En Exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8
<p>Le vingt-deux avril deux mille vingt-six,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Christophe NORMIER.</p> <p>Etaient présents : Christophe Normier, Delphine Blaisot, Bernard Jeunet, Magalie Puech, Flavien Loison, Manon Celis, Jérémy Gindrey, Baudouin de Jouffroy Gonsans.</p> <p>Absent : Virginie Bouteiller-Ganet.</p> <p>Sécrétaire de séance : Flavien LOISON.</p>	

Objet : SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE – ASSOCIATION DE REGROUPEMENT DES ECOLES DU SECTEUR DE MONTSAUCHE (AGESM)


Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de l'association de regroupement des écoles du secteur de Montsauche concernant une subvention de 50 € par enfant pour un voyage scolaire.

Considérant que 3 enfants de la commune fréquente l'école de Montsauche-les Settons, l'AGESM demande la somme de 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE et AUTORISE Monsieur le Maire à verser la somme de 150 € à l'association de regroupement des écoles du secteur de Montsauche.**

Acte rendu exécutoire après dépôt
En sous-préfecture Château-Chinon le 27 /04/2026
Et publication ou notification du 27/04/2026




Le Maire,
Christophe NORMIER.